

sein du *parti unique*. Celui-ci est lié à l'appareil étatique, et il se manifeste tout de même dans les formes spécifiques de ce système institutionnel, hérité du cycle du capitalisme d'État et influencé par les héritages superstructurels d'une histoire millénaire. Cette histoire est entrée en collision avec le capitalisme à travers le système des États des puissances étrangères.

L'ascension de la Chine réclame une analyse spécifique des formes du pouvoir politique, qui est analysée « *des variations et des perturbations du phénomène du pouvoir politique à l'état pur* », des « *variantes de son caractère typiquement dictatorial* ».

Étude des formes politiques de l'impérialisme chinois

La dictature du capital s'exerce sous des formes diverses. La Chine est passée par un très fort développement économique, avec des formes politiques spécifiques.

Au terme de soixante-dix ans de luttes politiques entre les classes en Chine, trois aspects peuvent être soulignés. Premièrement, le *pluralisme à parti unique* s'est imposé comme le caractère dominant des formes politiques de la dictature du capital. Deuxièmement, il existe un *équilibre des pouvoirs*, avec des institutions particulières au sein desquelles les volontés politiques du pluralisme bourgeois s'équilibrent, ou cherchent à s'équilibrer. Il s'agit souvent de fractions et groupes régionaux, qui se lient avant tout à des provinces fortes.

Enfin, dans l'histoire tourmentée de ce *pluralisme à parti unique* avec un *équilibre des pouvoirs* particulier, les dilemmes de la *démocratie impérialiste* se sont posés à plusieurs reprises, mais sont restés irrésolus ou mis de côté, que ce soit sous la forme de l'affrontement ouvert entre courants politiques, avec l'épisode culminant de 1989, ou sous la forme des expérimentations politiques locales, avec au centre la bataille pour « un pays, deux systèmes » à Hong Kong, ou encore sous la forme de l'ajournement systématique, qui ne résout pas l'ambiguïté de fond.

D'autres réponses aux dilemmes de la centralisation pluraliste et du raccordement avec les bases de masse interclassistes chinoises viendront peut-être, compte tenu des *temps* de l'ascension impérialiste de la Chine, et des *espaces* inédits de son extension territoriale et démographique, historiquement vulnérable à l'intrusion extérieure. Mais en fin de compte, ce seront aussi les guerres et les crises de l'impérialisme qui façonneront les formes politiques de la puissance chinoise.

Il y a toujours eu une pluralité de représentations dans le PCC, en particulier dans les provinces. Diverses formes politiques de « fédéralisme » sont

reconnues de fait dans le débat officiel, et présentent aussi bien des courants sudistes, tendancielle ment décentralisateurs, que des courants nordistes. On peut en dire autant des théories démocratiques. L'une des plus explicites, celle de Zheng Yongnian, de l'université chinoise de Hong Kong à Shenzhen, trouve une audience régulière dans les quotidiens officiels. Dans le *China Daily* du 20 octobre 2021, Zheng affirme que l'Occident a adopté l'actuelle « *forme* » de démocratie après des siècles d'exploration. Et il laisse entendre que l'exploration des formes politiques chinoises n'est pas achevée.

Au début du xx^e siècle, rappelle Zheng en donnant un exemple qui s'apparente à une réplique polémique, les femmes ne pouvaient pas voter dans de nombreux pays démocratiques, et même aux États-Unis, le principe « un homme, une voix » ne fut réellement adopté que dans les années 1970, avec l'affirmation des « droits civiques », c'est-à-dire les libertés politiques niées de fait pour longtemps encore à la population afro-américaine des États du Sud.

La Chine, d'après Zheng, ne nierait pas l'importance des « *droits* » : ils viendraient « *in stages* », graduellement, par étapes, degrés ou phases, et de façon « *adaptée* » aux conditions nationales spécifiques. Mais pour le moment, cela signifie mettre l'accent sur « *le droit au développement* ».

Dans le raisonnement de Zheng, il est implicite qu'à un certain degré de « *développement* », le problème de la « *forme de démocratie* » se reposerait, ce qui relie la question des formes politiques de la *démocratie impérialiste* aux temps de l'ascension et de l'affirmation de la puissance chinoise, avec les collisions internationales que cela implique.

Après la première guerre de l'opium de 1839-1842, rappelle Zheng, la Chine fit l'expérience de la « *monarchie constitutionnelle* » sur le modèle japonais, du « *système parlementaire* » anglais et du « *présidentialisme* » américain. Entre 1917 et 1921, pouvons-nous ajouter en ce qui concerne le Sud, la tentative de la bourgeoisie d'établir le parlementarisme à Canton, avec Sun Yat-sen, fut vaincue par les militaires. En 1919, Sun présenta le plan de développement national, financé par les puissances, mais les capitaux étrangers n'arrivèrent pas. La direction républicaine de la révolution ayant échoué, la bourgeoisie chercha de nouveaux alliés. Elle trouva la disponibilité des « *jacobins* » de Zhou Enlai, actif avec *Nouvelle jeunesse* dans le mouvement du 4 mai 1919, et les « *populistes* » de Mao Zedong, selon les définitions de Jean Chesneaux (*La Chine contemporaine*, PUF, Paris, 1959). En 1924, Sun présenta à Canton ses trois principes – *nationalisme, démocratie et bien-être* – imitant le Japon, l'Europe et les États-Unis. Mais de même que, en réalité, les grandes puissances cherchaient à tâtons la *démocratie impérialiste*, la Chine non plus ne trouva pas sa voie. Pour

Zheng, dès les années 1920, ou de toute façon à partir des années 1930, le PCC fut toujours déterminé à suivre une forme de « *démocratie* » adaptée aux conditions nationales, donc « *sinisée* ».

Voilà qui donnerait de la profondeur historique à l’ambiguïté de fond cultivée par cet auteur : d’une part, la Chine serait déjà une « *démocratie* », mais « *avec des caractéristiques chinoises* » ; d’autre part, la Chine n’est pas encore complètement, ou sous toutes ses « *formes* », une démocratie, mais la perspective d’une mutation dans les prochaines décennies existe, si l’on tient compte du texte récent de Zheng, *Dans les trente prochaines années : questions clé de la réforme chinoise dans l’ère nouvelle* (Pékin, 2018). On peut penser qu’en se maintenant à l’intérieur du consensus politique (et légal) actuel chinois, c’est la première thèse qui est mise en avant – la Chine est déjà une démocratie avec ses caractéristiques –, alors que c’est précisément cela qui permet d’explicitier au maximum la seconde thèse, la démocratie en Chine doit évoluer à l’avenir. Au fond, c’est le même subtil escamotage imaginé par Zhou Enlai avec l’échange entre espace et temps de la formule : « un pays, deux systèmes ».

Quoi qu’il en soit, c’est ainsi que la question de la démocratie est concrètement posée, par l’un des courants existants, dans le débat réel chinois. Une autre thèse, celle de Wang Huning sur la démocratie américaine, réfléchissait sur les *temps de la démocratie impérialiste* en Chine, en faisant l’analogie avec le processus de centralisation américaine (*Les États-Unis contre les États-Unis*, Shanghai, 1991). Ce n’est qu’à un certain degré de concentration économique, par exemple avec la formation de grands groupes chinois véritablement pluri-provinciaux et non plus simple somme de filiales locales des combinats étatiques, que la démocratie en Chine ne risquerait plus d’alimenter une *guerre civile* comme l’avait été la guerre de sécession américaine et comme l’avait été, au fond, la « révolution culturelle » chinoise. Ainsi, sous une autre forme, le problème du degré de « *développement* » nécessaire à la démocratie était posé, donc encore comme une variante de la question des *temps*.

Wang Huning fait aujourd’hui partie du Comité permanent du Politburo ; ces théories des années 1980-1990 sont donc arrivées aux plus hauts niveaux du pouvoir dans l’État chinois. Dans son texte sur les États-Unis de 1991, l’auteur reprenait amplement l’élaboration de Lénine sur l’impérialisme et traçait une analogie entre « *l’actionnariat des sociétés américaines modernes* » et la « *démocratie participative* » américaine, concluant que celle-ci « *renforce la centralisation* » du pouvoir politique.

Dans *La logique politique*, de 1993, republié par les Éditions du peuple à Shanghai en 2016 et utilisé dans les universités chinoises, Wang soutient

que « *dans les pays capitalistes, la république démocratique est la meilleure enveloppe politique, mais ça ne signifie pas que ce soit la seule* ». Nous constatons encore que cet auteur cherche à utiliser les classiques de la théorie politique marxiste. Wang continue : « *En effet, certains États n'adoptent pas la république démocratique, mais une monarchie ou même une dictature fasciste.* » Fascisme et démocratie sont donc deux enveloppes possibles du capitalisme. Mais c'est la démocratie qui est la meilleure « *forme politique de gouvernement de la classe dominante* ».

Wang résume diverses « *combinaisons* » possibles entre différents « *types d'État* » – esclavagiste, féodal ou bourgeois – et différentes « *formes politiques* », et conclut : « *Bien que le type d'État ait un poids décisif et dominant dans [la définition] du rapport entre type d'État et forme politique, la forme politique, en tant que manifestation d'un certain type d'État, est elle aussi d'une grande importance pour réaliser au mieux la tâche de domination de classe et pour consolider la stabilité de l'État.* »

On pourrait dire que, même en écartant le problème de savoir quel « *type* » d'État est la Chine, ou quelle est réellement la classe dominante au pouvoir – c'est-à-dire la bourgeoisie impérialiste chinoise –, le problème des formes politiques demeure. « *La question de la forme politique est beaucoup plus complexe que celle du type d'État et, si elle n'est pas bien résolue, elle causera une crise de la domination de classe et des désordres sociaux.* »

Wang aussi retrace deux exemples qui se rapportent aux puissances occidentales. « *Par exemple, après la Révolution française, un État a été instauré sous la dictature de la bourgeoisie et l'on peut dire que le problème du type d'État a été résolu. Mais de 1789 à 1870, [la France] a plusieurs fois expérimenté la monarchie, la république et l'empire. Et durant ces 82 années, la société française a été turbulente [...]. Si au contraire la forme de gouvernement est plus appropriée et se stabilise pendant longtemps, le pays peut progresser et se développer dans des conditions relativement stables. À ce sujet, l'exemple positif de l'institution de la monarchie constitutionnelle britannique sur le développement de la société est une bonne illustration des faits.* »

Ce texte date de 1993. L'expérience française et la pratique britannique suggéraient alors nécessairement la primauté du pragmatisme. Par certains aspects, au fond, la solution donnée par Deng Xiaoping fut également une sorte de variante collective de la « *monarchie constitutionnelle* » instaurée par Mao. Ce qui est certain, et qu'il nous intéresse de retrouver dans les écrits des principaux dirigeants chinois, c'est la constance de la réflexion théorique sur les formes politiques les plus adaptées « *de la domination de classe* ».

Dans l'histoire concrète des luttes politiques modernes en Chine, ceci concerne surtout la menace de fragmentation des fractions bourgeoises, ouvrant des failles pour l'intrusion extérieure ou s'appuyant sur des forces extérieures, au point de mettre en danger l'unité de l'État. En effet, les principales élaborations chinoises distinguent trois grandes phases. Entre les guerres de l'opium et les invasions japonaises, la Chine a dû subir les collisions entre les puissances occidentales et les partages entre les impérialismes. Cette phase s'entrelace avec celle qui va de la guerre civile à la « révolution culturelle », où la Chine subit de lourdes influences extérieures et risque de se morceler. Enfin, le processus commence à s'inverser entre les années 1980 et 1990, avec le retour de Hong Kong à la Chine et, parallèlement, les centralisations fiscale et monétaire. La Chine entre à l'OMC et mûrit pour devenir un impérialisme en ascension.

La discussion sur le degré de centralisation nécessaire pour que ce pluralisme s'exprime sans invalider l'efficacité même de la centralisation, est une *régularité politique* dans l'histoire chinoise. Pour Zheng Yongnian, le danger de fragmentation est désormais surmonté, et ceci laisse présager de nouvelles évolutions dans les formes politiques. Il ne s'agit pas de débats académiques, mais de lutte sur les formes politiques de la nouvelle puissance *exportatrice de contradictions*.

L'impérialisme chinois et l'État

« Pour la théorie marxiste de l'État, le casse-tête de la démocratie impérialiste réside dans la centralisation pluraliste des volontés des groupes économiques fondamentaux, où la connexion entre les deux termes met bien en évidence la duplicité et le caractère contradictoire du processus politique en question. »*

De nombreux outils conceptuels recueillis et développés dans *L'Europe et l'État* peuvent être utilisés pour étudier les formes politiques, une étude nécessaire pour évaluer l'efficacité de l'État chinois dans les rapports de puissance. Il s'agit de consigner et d'analyser dans leur connexion les régularités politiques du *centralisme* et du *pluralisme* chinois, c'est-à-dire les régularités d'un processus de centralisation pluraliste qui a lieu à l'échelle continentale. Si l'on considère le parcours désormais séculaire de cette analyse pour les ensembles continentaux, à partir des anticipations d'Engels sur le fédéralisme américain, la centralisation est, de manière régulière, un aspect qui concerne de plus en plus l'extérieur, en raison de la nécessité d'une action rapide dans la confrontation impérialiste, accélérée

* G. La Barbera, *L'Europe et l'État*, Montreuil, 2008.